

**Compte-rendu du Conseil d'Administration  
de l'Aract Centre-Val de Loire  
du 14 juin 2017**

Le 14 juin 2017, les Administrateurs se sont réunis à l'Aract Centre-Val de Loire sur convocation du Président, à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 26 avril 2017
- Conclusions du Dialogue de gestion Anact-Aract
- Processus de mutualisation du réseau des Aract, journée des gouvernances
- Appel à projet FSE « Transition numérique »
- Présentation de Claire MONTAY, nouvelle Chargée de mission Aract
- Lancement du projet ARS sur la qualité de vie au travail dans les établissements de soins : bientraitance
- Nouveau site internet
- Questions diverses
- Calendrier prévisionnel des réunions statutaires 2017

Sont présents ou représentés :

**Administrateurs titulaires :**

Monsieur BIDEZ	CFDT
Monsieur COUTON	MEDEF
Monsieur DAVIET	CPME représenté par Monsieur COUTON
Monsieur GONTARD	CFE-CGC
Monsieur HODIMONT	MEDEF représenté par Monsieur OUDIANE
Monsieur OUDIANE	MEDEF
Monsieur PELE	FO
Monsieur PERON	CGT

**Administrateur suppléant :**

Monsieur ALLER	CFTC ayant voix délibérative en l'absence du titulaire
----------------	--

Sont absents excusés :

Monsieur DUCEAU	CPME
Monsieur FRODEFOND	CFE-CGC
Madame GHERISSI	MEDEF
Madame GUILLAUT	U2P
Monsieur JARRY	FO
Monsieur MEYNENT	MEDEF
Madame PAC	CFDT
Madame PETIT	MEDEF
Monsieur ROSSIGNOL	CFTC
Monsieur TOMASI	U2P

ce 

Assistent également à la réunion :

Madame DELORME  
Madame LE TOUCHE

Assistante de l'Aract Centre Val de Loire  
Directrice de l'Aract Centre Val de Loire

La moitié au moins des membres disposant du droit de vote dans chacun des collèges étant présents ou représentés, le Conseil peut valablement délibérer.

Approbation du PV du précédent CA

Le Président propose de procéder à l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 avril 2017.

Monsieur PERON souhaite avoir des éléments par rapport aux questions diverses actées :

- Formation des nouveaux Administrateurs des Aract : Madame LE TOUCHE confirme qu'elle a pris contact avec l'Anact afin d'organiser cette journée dans les locaux de l'Aract Centre-Val de Loire. Une relance doit être faite par téléphone (Julie NERI).
- Classeur des Administrateurs : la mise à jour est en cours.

Aucune remarque ou modification n'étant apportée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Conclusions du Dialogue de gestion Anact-Aract (voir présentation jointe)

Le Président rappelle aux Administrateurs qu'une réunion Dialogue de gestion s'est tenue le 15 mars entre l'Anact et l'Aract Centre-Val de Loire pour faire un bilan de la réalisation des objectifs de la convention 2016 (se référer au procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 avril 2017). Les conclusions de cet entretien ont donné lieu à un courrier signé par le Directeur Général de l'Anact, Hervé LANOUZIERE (document joint). Cette lettre gratifiante est un hommage au travail accompli.

Concernant l'aspect financier, Madame LE TOUCHE précise que le travail fourni a permis de solder favorablement la convention 2016. Du point de vue qualitatif, l'Anact a particulièrement souligné :

- le caractère innovant et dynamique des travaux conduits, ainsi que leur conformité aux priorités stratégiques du réseau.
- la contribution importante et reconnue aux productions du réseau.

Une deuxième réunion aura lieu à l'automne 2017. Dans un souci d'efficacité, le Président souhaite que la préparation de cette dernière soit mieux anticipée par les deux parties, et précise qu'il s'agit d'une première de ce mode d'échange qui est destiné à être pérennisé.

Par ailleurs, Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que l'Anact fait actuellement réaliser par un cabinet extérieur, le GEDES, une évaluation qualitative et quantitative des partenariats nationaux développés par l'Anact et déclinés en région auxquels l'Aract Centre-Val de Loire contribue activement. Au cours du long échange qu'elle a eu avec le consultant, deux nouveaux projets ont été évoqués : le premier sur égalité professionnelle avec un cofinancement FSE national qui pourrait abonder, voire suppléer le financement (DRDFE et FSE régional) de l'actuel projet régional développé par Catherine COQUILLAT sur le sujet. Le deuxième pourrait voir le jour dans le secteur agricole avec également un cofinancement FSE national. Une synthèse des échanges du GEDES avec les Aract sera réalisée et présentée à la journée des gouvernances du 21/06/2017.

Monsieur PELE s'interroge sur la charge de travail des Chargés de Mission et sur leur possibilité à absorber ce travail supplémentaire.

Madame LE TOUCHE précise que l'an dernier, l'Aract a privilégié le développement des partenariats nationaux. En outre, cette année, des recrutements ont eu lieu et facilitent l'absorption des nouveaux projets.

Le projet égalité professionnelle au niveau national n'est pas construit à ce jour. Au regard de l'évolution des financements régionaux sur ce thème, la montée en puissance au niveau national pourra être progressive ce qui permettra de pérenniser l'expertise de l'Aract en la matière.

Processus de mutualisation du réseau des Aract, journée des gouvernances (voir présentation jointe)

La journée des gouvernances aura lieu le 21 juin 2017 à Paris. Sont conviés à cette réunion les Présidents, Vice-Présidents, Directeurs et Directrices des Aract et la Direction de l'Anact. L'ordre du jour porte notamment sur le processus de mutualisation et le Contrat d'Objectifs et de Performances 2.

Concernant le premier sujet qui sera traité en matinée, l'Anact a confié l'accompagnement de ce processus au cabinet Semaphores. Le plan d'action est à initier début 2018 et porte sur quatre thèmes : GRH, informatique, comptabilité et communication. Un groupe de travail centralise la réflexion. Plusieurs sous-groupes vont être constitués.

Le deuxième sujet sera abordé l'après-midi avec la présentation des conclusions partielles du groupe de travail Anact/DGT/DGEFP. La consultation des Aract (Conseils d'Administration et équipes opérationnelles) se déroulera en octobre 2017 et l'adoption par le CA de l'Anact aura lieu en février 2018.

Monsieur BIDET relève que la consultation des Aract devrait être un des thèmes du prochain Comité d'Orientation et suggère d'avertir dès maintenant les membres du CO du calendrier présenté.

Appel à projet FSE « transition numérique » (voir présentation jointe)

Madame LE TOUCHE informe les Administrateurs que le projet a été déposé fin mai 2017 par Nicolas BIENVENU et Ludovic MBADINGA. 30 jours étaient déjà programmés sur 2017 avec un financement CPER. Pour 2018-2019, cette action va bénéficier d'un financement via le FSE national qui pourra s'appuyer sur du CPER supplémentaire dans le cadre du dispositif « Industrie du futur ».

#### Présentation de Claire MONTAY

Le Président accueille Claire MONTAY, Chargée de mission ayant rejoint l'Aract en date du 29 mai 2017 en CDD et lui souhaite, au nom du Conseil d'Administration, la bienvenue.

Claire MONTAY dresse un rapide résumé de son parcours professionnel : durant les 10 années d'exercice de son métier d'assistante sociale, elle est intervenue auprès de publics et structures divers (Secteur de psychiatrie adulte/Service social départemental, Centre Communal d'Action Sociale, entreprise...) en développant des compétences multiples : évaluation de situations complexes, élaboration de diagnostics, mise en place de plans d'actions concertés, développement de dynamiques partenariales et territoriales. Elle a également exercé des fonctions de formatrice auprès de l'Ecole Régionale du Travail Social.

Son expérience professionnelle d'assistante sociale du travail auprès d'un grand groupe - où elle exerçait des missions spécifiques d'expertise sociale, d'accompagnement des changements, de prévention des RPS au sein d'un pôle QVT - l'a amenée à vouloir enrichir ses connaissances et développer ses compétences. Elle a ainsi construit un projet de reconversion professionnelle orienté vers l'accompagnement organisationnel des entreprises et la conciliation de leurs enjeux de performance et de qualité de vie au travail.

Après une reprise d'étude et l'obtention du Master MTDS, délivré par l'Université Paris Dauphine et spécialisé dans les sciences humaines appliquées aux organisations (sociologie, ergonomie, clinique du travail), elle s'est naturellement tournée vers le poste de Chargée de mission auprès de l'Aract Centre-Val de Loire lui permettant de combiner recherche et intervention en entreprises.

#### Lancement du projet ARS sur la qualité de vie au travail dans les établissements de soins : bientraitance

Avant d'aborder ce point, Mr BIDET présente une synthèse de la réunion du 04 avril 2017 de restitution de l'action régionale 2016/2017 à laquelle il a participé (qualité de vie au travail dans les établissements psychiatriques).

Environ 150 personnes du secteur sanitaire et médico-social étaient présentes (Directeurs d'établissement, DRH, Représentants du personnel, Cadres de santé, Médecins, Représentants des fédérations (FHF et FHP) ainsi que la Présidente nationale de l'Association des usagers.

La réunion a débuté par une présentation du dispositif de lutte contre les risques psychosociaux, suivie par une intervention de la qualitiennne de l'ARS sur la qualité de vie au travail. Le Professeur COLOMBAT a ensuite présenté la qualité de vie au travail dans le milieu du soin en appuyant fortement sur le fait qu'il est essentiel d'engager un processus qui débouche sur de vrais projets. Cyril LEFAUCHEUX a restitué les travaux menés en région Centre-Val de Loire et les établissements du cluster ont présenté les actions menées en interne. Tout au long de cette journée, l'Aract a été fortement sollicitée. 5 établissements n'ayant pas fait partie du projet ont demandé un accompagnement (en cours d'analyse). Les supports présentés lors de cette journée sont accessibles sur le site du réseau Qualité piloté par l'ARS. Le montage des vidéos réalisées lors de cette manifestation est actuellement en cours. Elles seront prochainement intégrées au site internet de l'Aract.

Le Vice-Président souligne la qualité et la pertinence des travaux présentés. L'Aract a rencontré un vrai succès d'estime.

Claire MONTAY présente ensuite le projet 2017-2018 « Bienveillance et qualité de vie au travail » (voir présentation jointe). Elle précise que le terme de bienveillance concerne aussi bien les patients que les soignants. 16 établissements régionaux se sont déclarés intéressés par le projet. 7 d'entre eux ont été retenus :

- 1 EHPAD dans le 28
- 1 Association de dialyse dans le 37 et le 18
- 1 Centre Hospitalier dans le 41
- 1 ITEP dans le 41
- 1 Centre Hospitalier dans le 45
- 1 EHPAD dans le 36
- 1 Centre de rééducation et d'hébergement dans le 41

Une capitalisation sera faite au tout long de ce projet pour aboutir à des méthodologies, à des outils diffusables à l'ensemble des établissements régionaux. Monsieur OUDIANE relève que la simple diffusion des outils d'autodiagnostic n'est pas suffisante. Il est nécessaire que l'ARS mette en place un accompagnement via d'autres structures relais que l'Aract. Madame LE TOUCHE indique qu'une réflexion est actuellement en cours sur ce dernier point. Une première piste d'acteurs pouvant accompagner les différents établissements pourrait être la création d'un groupe de consultants intervenant déjà dans ce secteur d'activité.

Au nom du Conseil d'Administration, le Président remercie Claire MONTAY pour la qualité de sa présentation.

### Nouveau site interne

Madame DELORME informe le Conseil d'Administration que le nouveau site est en ligne depuis 3 semaines environ et en présente les grandes lignes.

L'espace collaboratif sera actif avant les vacances d'été, les Administrateurs pourront donc consulter l'ensemble des documents dédiés au CA directement. Les codes d'accès leur seront communiqués courant juillet.

### Questions diverses :

- Pré-étude serious game Faire école : Isabelle FREUNDLIEB rappelle les grandes lignes du projet qu'elle mène depuis plusieurs années en collaboration avec la Carsat Centre-Val de Loire et l'Université de Tours, à savoir former dans un premier temps les enseignants de Master 1 de façon à ce qu'ils soient ensuite en mesure de former à la prévention des risques et au management à travers des situations simulées de travail présentées sous forme ludique. Cette collaboration a conduit à la proposition de réaliser un serious game. Le Conseil Régional est intéressé et est prêt à cofinancer via des fonds FEDER une partie du déploiement de cet outil dont le coût total est estimé à 70 000 €. Au préalable et pour affiner le contour, il est proposé de faire une pré-étude qui aurait pour objet la définition des modalités de mise en œuvre du projet (définition des étapes, moyens nécessaires à la réalisation du projet global). Elle apporterait des réponses sur la liste non exhaustive de points suivants :
  - Définition du contexte de l'étude (carte régionale et nationale des acteurs du projet)
  - Définition de l'équipe d'experts en prévention (universitaires, partenaires, autres personnes, ...)
  - Choix d'externalisation ou non de l'équipe de conception et de scénarisation
  - Choix techniques d'informatisation (type d'application, hébergement, ...)
  - Choix d'externalisation ou non du développement informatique (définition du cahier des charges, ...)

- Modalité de mise à disposition aux partenaires universitaires.

Isabelle FREUNDLIEB sollicite de la part du Conseil d'Administration l'attribution d'un budget de 10 000 € qui serait consacré à la réalisation de cette pré-étude. Elle souligne que les montants mentionnés ne sont que des estimations. Après débat, le Conseil d'Administration donne son accord sur le budget demandé, à savoir 10 000 € et souhaite que cette action donne lieu à une convention spécifique entre les différents partenaires du projet.

- La lettre de l'expérimentation FEST (formation en situation de travail) : Isabelle FREUNDLIEB diffuse aux Administrateurs le document présentant un point d'étape de ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 30.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Vice-Président.

#### Prochaines réunions statutaires 2017

- 18 septembre 2017 : 14 H 00 Conseil d'Administration à l'Aract
- 05 octobre 2017 : Matin Comité d'Orientation – après-midi Conseil d'Administration (lieux à déterminer ultérieurement).

